



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice....33
Présents.....25
Représentés.....7
Absents.....1

Séance n° 3

DELIBERATION N° 2016DEL-FIN-45

Le 23 Juin 2016 à 19h00, les membres composant le Conseil municipal de Chevilly-Larue se sont réunis en mairie, sous la présidence de Madame Stéphanie Daumin, Maire, par suite d'une convocation en date du 17 juin 2016.

Sont présents :

S. Daumin, A. Deluchat, H. Rigaud, L. Taupin, P. Blas, C. Nourry, D. Lo Faro, C. Régina, C. Hervy, J.P. Homasson, N. Tchenquela, B. Lorand Pierre, R. Boivin, J. Ramiasa, A. Afantchawo, G. Suazo, S. Nasser, V. Phalippou, K. Ouzit, F. Sans, L. Ponotchevny, T. Machelon, B. Zehia, Y.Ladjici, A. Dapra,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121.17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents ayant donné procuration :

N. Boudon, représentée par C. Nourry
E. Lazon, représentée par C. Régina
R. Roux, représenté par K. Ouzit
M. Desmet, représentée par A. Deluchat
H. Issahnane, représenté par S. Daumin
P. Viceriat, représenté par L. Ponotchevny
P. Komorowski représenté par Y. Ladjici

Absente :

H. Husson,

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Amélie Afantchawo est désignée pour remplir cette fonction.

OBJET :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET DE LA COMMUNE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2121-31 et L2121-14 ;

Vu le projet de compte administratif 2015 ;

Considérant la nécessité d'approuver ce dernier dans les 6 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice ;

Après avis de la commission municipale des finances, des investissements, du personnel et de la gestion du patrimoine ;

Ayant entendu son rapporteur, A. Deluchat ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 27 voix pour / 4 abstentions (P. Viceriat, L. Ponotchevny, T. Machelon, B. Zehia) ;

Madame la Maire ne prenant pas part au vote.

Article unique : Approuve par chapitre le compte administratif 2015 du budget de la commune pour les montants figurant ci-après :

Pour la section de fonctionnement :

Recettes : 44 897 549,78€

Dépenses : 41 184 863,15€

Report de l'exercice 2014 : + 1 471 925,74€ (excédent de fonctionnement reporté)

Pour la section d'investissement :

Recettes : 9 566 199,12€

Et des restes à réaliser en recettes : 2 384 258,13€

Dépenses : 7 418 151,67€

Et des restes à réaliser en dépenses : 5 571 758,22€

Report de l'exercice 2013 : - 2 745 121,47€

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits.

La Maire,

Certifié exécutoire compte tenu
de sa réception en Préfecture
par télétransmission le 05 JUIL 2016
et sa publication le 30 JUIN 2016





Ville de
Chevilly-Larue
Vich de France

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Service Finances

Réf : cv2016

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUIN 2016

RAPPORT DE PRÉSENTATION

OBJET : Approbation du compte administratif 2015 du budget de la Commune

1°) ECONOMIE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 :

Le budget 2015 a été exécuté dans un contexte économique marqué par 1/une croissance faible bien que plus dynamique qu'en 2014 (+1,1% contre +0,5% en 2014), 2/la poursuite de la désinflation (+0,2% pour l'inflation française hors-tabac) tirée par la chute du baril de pétrole et plus globalement par celles des matières premières et 3/des taux d'intérêt historiquement bas, conséquence d'une politique monétaire très accommodante de la part de la Banque Centrale Européenne.

Dans ce contexte macro-économique (triptyque si l'on rajoute la baisse de la parité euro/dollar) que l'on pourrait qualifier de favorable (pétrole peu cher, taux d'intérêt faible, euro faible), l'Etat a poursuivi son travail de sappe auprès des collectivités en continuant à faire contribuer ces dernières au redressement des finances publiques (l'an II de la baisse des dotations de l'Etat) et poursuit encore et toujours l'augmentation de la pression de la péréquation horizontale sur le compte de résultat 2015.

Pour juguler cette érosion des recettes, la commune a eu recours à des recettes dites de poche dont la plupart se veulent pérennes.

La commune a aussi dans la perspective de l'intégration à la Métropole du Grand Paris cherché à « maximiser » le rendement de son impôt économique en relevant les seuils des bases minimum de CFE.

Ces différents leviers ont permis d'atténuer l'effet majeur de contraction observé sur la DGF.

Les conséquences sur les finances communales sont alors les suivantes : des dépenses réelles de fonctionnement (péréquation comprise) qui augmentent +3,91% à 40,6m€, alors que les recettes réelles de fonctionnement (RRF) n'augmentent que de +2,63% sur la même période à 44,9m€. C'est ce que l'on appelle un effet de ciseau.

L'épargne brute ou excédent brut de fonctionnement (EBF) s'établit à 4,8 m€ soit une baisse de 19,1% par rapport à 2014, fin d'une période exceptionnelle (2010-2014) durant laquelle l'épargne brute a tutoyé durablement les 6m€.

Cette contraction de l'EBF s'explique par une atonie des recettes de gestion courante (RCG) (+0,49%) à 43 784k€ (-1,48% à 39 791k€ nettes du prélèvement péréquateur) combinée à une augmentation sous contrôle des dépenses de gestion courante de +1,56% à 34 988k€ (péréquation non incluse).

Outre la baisse continue de la DGF déjà explicitée, on mesure à quel point la montée de la péréquation horizontale est destructurante (amplitude de -1,97%) pour l'épargne brute (+25,5% à 3 992k€ dont +12% pour le FSRIF et + 48% pour le FPIC).

S'agissant des recettes : la fiscalité (impôts directs et indirects) représente 70,2% des RGC, elle progressé (+3,1%) à 30 734k€ par rapport à 2014, malgré un tassement observé sur la CVAE (-2,8% à 6 276k€). Rappelons que la pression fiscale sur les taux a été de seulement +1% sur 2015 et que cette dynamique relève comme souvent à Chevilly-Larue d'une évolution favorable des bases physiques économiques (+1 252k€ pour la CFE).

Concernant les dotations et participations, elles diminuent de 8,5% à 9 980k€ alors qu'elles représentent 22,8% des RGC, cette évolution s'explique notamment par la poursuite de la baisse de la DGF (-11,82%) à 7m€. Les subventions de fonctionnement reçues sont; quant à elles, stables à 2 473k€ (+0,3%).

Les produits des services progressent (+6,7%) à 2 498k€ mais ne représentent que 5,7% des RGC ; cette progression est partiellement artificielle s'agissant du glissement de la participation des familles principalement sur le secteur Petite enfance qui n'avait pas été rattachée sur l'exercice 2014 et qui vient augmenter les recettes 2015 (+150k€). Retirée, la progression n'est plus que de +0,3%, soit 1,5 fois l'indice des prix visé ci-dessus.

La bonne orientation des dépenses réelles de fonctionnement pointée ci-dessus (+1,56%) s'explique de la façon suivante :

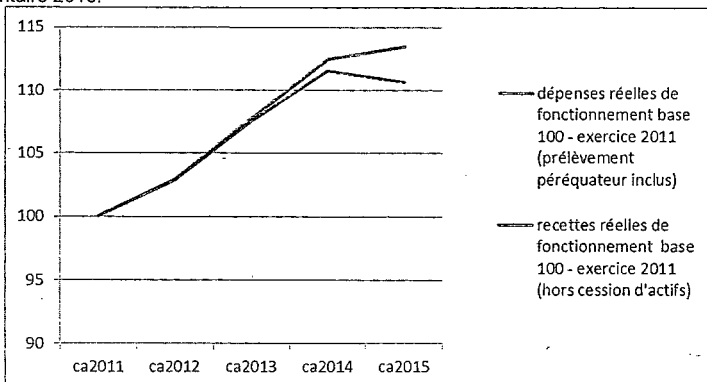
- des dépenses à caractère général (chap011) contenues à 8 628k€ (+0,4%) ;
- des dépenses de personnel (chap012) de 22 882k€ (+1,7%) ;
- des dépenses de gestion courante (chap65) de 3 478k€ (+3,46%), évolution expliquée par la progression de la composante (75,3%) subventions de fonctionnement aux associations (+5,5% à 2 618k€).

Concernant les dépenses de personnel (chap012), elles s'élèvent donc à 22 882k€ (+1,7% par rapport à 2014). Cette évolution résulte notamment 1/de l'augmentation des taux de contribution aux régimes de retraite IRCANTEC et CNRACL, 2/de la progression de carrière des agents (Glissement – vieillesse – technicité, GVT), 3/d'une année pleine d'application des nouveaux rythmes scolaires, 4/de la poursuite de 5 emplois d'avenir, 6/d'une enveloppe pour assurer l'organisation des élections départementales et régionales.

A partir d'un niveau d'EBF de 4 804k€ en 2015 contre 5 938k€ en 2014 et après avoir agrégé les soldes des opérations financières (-906k€), des opérations exceptionnelles (+73k€), des opérations de dotations/reprises de provisions (+350k€) ainsi que le solde des opérations d'ordre (-608k€) et l'excédent reporté 2014 (+1 472k€), le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 5 185k€ en progression de +14,7% par rapport à son homologue 2014 (4 522k€) ; bien que l'EBF 2015 diminue par rapport à 2014, cette performance du résultat de clôture reste portée par un haut niveau de résultat reporté par rapport à 2014 (+152,3%) et par une reprise sur provisions de 350k€, recette non pérenne.

Ce résultat finance un besoin d'investissement de 3 785k€ [(résultat de la section d'investissement de la période (+2 148k€) diminué du solde d'investissement reporté 2014 (-2 745k€) et diminué du solde des restes à réaliser (-3 188k€)], en augmentation par rapport à 2014 (+23,6%).

Le compte administratif 2015 délivre alors un excédent reporté de 1 400k€ qui sera repris au budget supplémentaire 2016.



A noter que la section d'investissement du compte administratif 2015 reprend des dépenses reportées élevées (5 572k€ - dont 60,7% concernent les opérations pluriannuelles) financées pour partie à 42,7% par des recettes d'investissement reportées (2 384k€).

La dette s'élève à 31 196k€. La durée de vie résiduelle et la durée de vie moyenne sont respectivement de 15 ans et 11 mois et 7 ans et 7 mois. Les charges financières s'inscrivent à hauteur de 959k€ et représentent 2,2% des RCG contre 2,4% en 2014 ; le coût moyen pondéré pour 2015 ressort à 3,08% contre 3,4% en 2014. Le nouvel emprunt encaissé pour 1 840k€ sur 2015 (emprunt reporté au compte administratif 2014) participe de la baisse puisque indexé sur un Euribor 12 mois (0,06% au 31/12/2015) majoré d'une marge de 1,08%.

Le ratio de désendettement (encours de dette au 31/12/2015/EBF) ressort à 6,5 sous l'effet principalement de la contraction du dénominateur dont il a été longuement question ci-dessus. L'endettement net de la ville à la clôture au regard du compte de gestion et des disponibilités au 31 décembre 2015 arrêté par la comptable du Trésor public, c'est-à-dire endettement brut déduction faite des disponibilités au bilan, s'établit à 25 259k€ ; le ratio de désendettement tombe alors à 5,3.

2°) L'ACTIVITE DES SERVICES :

La revue se fait dans l'ordre lexicographique, dépenses et recettes (chap. est l'abréviation de chapitre).

a°) Services opérationnels :

ACTION SOCIALE :

L'exécution des dépenses à caractère général (chap011), des autres dépenses de gestion courante (chap65) et des dépenses exceptionnelles (chap67) s'établit à 400,1k€ soit une progression de 13% par rapport à 2014.

Les actions constituant le « cœur de métier » historique du secteur ont été reconduites en 2015 : l'adhésion au service intercommunal de soins infirmiers à domicile (6,8k€), la participation au dispositif de téléalarme pour les personnes dépendantes (0,7k€), la maintenance des défibrillateurs installés dans la Commune (3,7k€), les cours de langue française (1,9k€)... Cette année, 4 personnes ont été hospitalisées d'office pour 483€.

Les actions structurantes ont été reconduites : animation du foyer Gabriel Chauvet pour 8,8k€, le service d'accueil médical initial (SAMI) pour 58,4k€. Les sorties des familles ont rencontré un franc succès auprès du public chevillais (25,1k€ contre 7,1k€ en 2014).

Les autres dépenses structurantes figurent au chapitre des autres dépenses de gestion courante comprenant notamment le versement au CCAS qui s'élève à 251,5k€ identique à l'an passé.

Les prestations facturées et subventionnées s'élèvent à 450,8k€, une fois retraitée la refacturation au SAMI de 48,4k€. Il convient d'y ajouter les revenus de la location du patrimoine communal (42,6k€) pour apprécier le financement global qui ressort à 414k€ (-17% par rapport à 2014). Les produits des services sont en baisse 212,5k€ (-24%) et les participations sont en baisse 158k€ par rapport à 2014 (-8%). La perte des recettes résulte de la baisse des aides à domicile liée au nombre d'agents assurant les prestations 7 contre 8 en 2014 et aux versements liés (Caisses de retraite et département - APA) et de la baisse du nombre de repas livrés à l'AREPA.

CONSERVATOIRES :

L'exécution s'établit à 80,4k€ contre 77k€ en 2014 et comprend les arts plastiques à hauteur de 30k€ et la musique et la danse à hauteur de 50,4k€.

Concernant les arts plastiques, les prestations de services constituent le principal poste de dépenses à hauteur de 22,3k€ (+19% par rapport à 2014), elles comprennent : l'exposition des élèves de Rosa Bonheur (0,7k€), l'exposition « mutation » sur la matière recyclée (6,3k€), l'exposition « tisières » en

octobre 2015 (10,6k€). A cela s'ajoutent les achats de fournitures et de petit équipement pour 7,9k€ en ligne avec 2014.

Les recettes diminuent (-17%) et ressortent à 21,5k€ contre 25,8k€ en 2014, cette diminution s'explique par une baisse des inscriptions à la rentrée 2014 liée à la mise en place des TAP, ce qui se répercute sur 2015 (2^e et 3^e trimestres de l'année scolaire).

Concernant le conservatoire de musique et danse, les principaux postes de dépenses : prestations de services (27,9k€ constant par rapport à 2014), locations d'instruments (7,8k€ contre 2,5k€ en 2014), entretien et réparations d'instruments (6,1k€ contre 6,8k€ en 2014), adossés aux projets récurrents suivants : les classes musicales (2,8k€), l'atelier de jazz (3,6k€), le concert de la chorale du conservatoire (1,7k€), le concert de l'orchestre du conservatoire (2,7k€), la fête de la musique et les concerts de musiques actuelles (2k€).

Quant aux projets 2015 : la leçon de jazz (4k€), le concert de musique de chambre (1,2k€), le concert quintette (2,4k€), Loki (3k€).

Les recettes progressent (+19%) pour s'établir à 114,5k€ contre 96k€ en 2014 et s'expliquent par une augmentation des effectifs (+26 élèves), le changement de cycle des élèves et les quotients des familles sur la base desquels les tarifs sont calculés.

Globalement le financement s'améliore 136k€ contre 121,8k€ en 2014 (+12%).

DEMOCRATIE LOCALE :

Les activités des comités de quartier, les services aux associations, la soirée des bénévoles et le forum des associations ont été réalisées pour un montant de 14k€ soit une dépense en progression de +45% par rapport à 2014 (9,6k€). Cette augmentation s'explique notamment par l'ouverture en 2015 d'une permanence du CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) à Chevilly-Larue dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

L'exécution s'élève à 111k€ est en augmentation (+37% par rapport à 2014).

Les actions récurrentes ont été reconduites : la brocante (3,6k€ contre 1,3k€ en 2014), le marché campagnard (30,7k€ contre 31,1k€ en 2014) et la semaine de Noël (53,8k€ contre 45,3k€ en 2014). Une nouvelle manifestation « la fête de printemps » (12,6k€) a vu le jour en 2015.

Un poste de chargé de mission dédié au développement économique et aux relations avec les entreprises a été créé en 2015 et pourvu en juin, permettant ainsi le fort développement des budgets liés à la veille et aux études économiques (2,9k€ contre 0,4k€ en 2014) et aux relations avec les entreprises (4,2k€).

Les recettes concernent la location de stands lors de la semaine de Noël (3,3k€ équivalentes à ce qu'elles étaient en 2014).

ENSEIGNEMENT/ENFANCE :

L'exécution s'élève à 680,3k€ (+5%) sur l'ensemble des dépenses (chap011 et chap65).

Les classes de découvertes (233,5k€), les centres de vacances (50,4k€) et les accueils de loisirs (123,7k€) ont été reconduits dans le cadre des dépenses à caractère général (chap011). Les dépenses de même nature dédiées à la rentrée scolaire diminuent de 4% (53,2k€ contre 55,3k€ en 2014).

La plupart des dépenses ont été contenues et constantes par rapport à 2014, excepté sur le poste « transports collectifs » qui a progressé de 7% par rapport à 2014 mais masque des évolutions contraires puisqu'il a diminué de 16% sur les classes découvertes (17,9k€ contre 21,3k€ en 2014) et il a augmenté de 15% sur les centres de loisirs (69,5k€ contre 60,3k€ en 2014). La hausse constatée provient du rapatriement du budget hygiène des locaux (41,7k€) dans le périmètre de l'enseignement et qui était auparavant rattaché aux services techniques.

Le chap65 est en légère hausse (+3%) à 101k€, la participation à la Caisse des écoles en très légère baisse (-1%) 92k€, les frais de scolarité acquittés par la ville s'élèvent à 1,8k€ (contre 3,9k€ en 2014), les participations aux coopératives scolaires 7,9k€ (contre 2,2 en 2014) dont une subvention de 6,8k€ versée pour le Conseil municipal des enfants qui n'était pas affectée à l'enseignement auparavant mais sur les finances.

Concernant la Caisse Des Ecoles, les dépenses de fonctionnement progressent de 14% (109,9k€ contre 96,6k€ en 2014) sous l'effet principalement des achats de fournitures scolaires +24% (de 32,5k€ à 40,4k€ en 2014) en raison notamment de l'ouverture 2 classes en élémentaire à la rentrée 2015, et du transport collectif +8% (de 19,7k€ à 21,2k€ en 2014). L'excédent 2014 repris en 2015 diminue de 12% par rapport à l'excédent d'exécution 2013 reporté en 2014 pour s'établir à 17,8k€.

Le financement global provient en partie de la facturation des usagers (-9% à 983,6k€) et des participations de la Caf (+23% à 425k€) et s'établit à 1 408k€ contre 1 430k€ en 2014 soit un financement en léger recul (-2%).

ETAT CIVIL / ELECTIONS :

L'exécution s'élève à 9,7k€ en 2015 contre 7,9k€ en 2014, soit une augmentation de (+22%) qui s'explique par le renouvellement des tenues de cérémonie pour le personnel pour 2,2k€. La contribution au Sifurep (1k€) est reconduite au chap65.

Les recettes s'élèvent à 27,6k€ (+70%) contre 16,2k€ en 2014, cette forte augmentation s'explique par les ventes de concessions funéraires 14,5k€ contre 1,7k€ en 2014, la dotation pour le recensement (4k€), dotation de la préfecture pour couvrir les frais de mise sous plis de la propagande électorale pour les élections régionales de décembre 2015 (6,1k€).

MEDIATHEQUE :

L'exécution s'établit à 154,1k€ (contre 152,9k€ en 2014) en très légère hausse (+1%). Les fonds (livres, CD, DVD, revues, abonnement papier et en ligne) ont été alimentés à hauteur de 123k€ (+12% par rapport à 2014) soit 80% du budget de fonctionnement consacré au développement et au renouvellement des fonds, en particulier les livres (+65%) soit 34,7k€ contre 21k€ en 2014. La somme allouée aux jeux vidéos et cd-rom 5,5k€ a été doublée (contre 2,6k€ en 2014).

Les achats de prestations extérieures à destination des actions culturelles ont été fortement revus à la baisse de (-4%) à 10,7k€, ainsi que les spectacles (240€ soit une diminution de 97%) relatifs notamment au projet Chevilly ville du conte, la démocratisation de l'accès aux nouvelles technologies, rythmixités et le projet autour de l'oralité.

Des économies dégagées en 2014 sur la partie fonctionnement ont été maintenues, limitant ainsi à 1% la hausse des dépenses de fonctionnement. Les postes ayant bénéficié de cette hausse sont directement liés au développement et au renouvellement des fonds, telles que les opérations de reliure, les étiquettes anti-vol (RFID), le film pour recouvrir les livres à hauteur de 6,3k€ contre 4,3k€ en 2014. De même, l'effort a concerné les acquisitions de petit équipement qui ont ainsi été réduites (11,9k€, -38%).

Concernant le financement, il ressort à 26,5k€ contre 43k€ en 2014 (-38%). Il inclut : la subvention pour le contrat Territoire lecture versée par le département du Val-de-Marne (20k€), les recettes du désherbage organisé en octobre (2,6k€) ainsi que le remboursement des documents empruntés et non rendus par les usagers. La baisse constatée s'explique par le versement en 2014 de subventions exceptionnelles (création du poste de coordinateur BD, soutien au bibliothème « Conte » et projet « le grand dire, c'est mythique »).

PETITE ENFANCE :

Les exécutions des structures crèche familiale Maison bleue, crèche collective Maison bleue, crèche Gaston Variot, les Petites colombes et le relais assistantes maternelles ressortent en augmentation respectivement à 9,1k€ (contre 7,7k€ en 2014), 18,3k€ (contre 16,7k€ en 2014), 30,4k€ (contre 31,1k€ en 2014), 29,7k€ (contre 21,9k€ en 2014) et 61,9k€ (contre 40,4k€ en 2014) pour le chap011.

Complétées des dépenses dites de coordination pour un montant de 7,8k€. Ainsi les dépenses consolidées ressortent à 157k€ (contre 125k€ en 2014).

S'agissant du financement, les participations des familles s'inscrivent en hausse +53% à 468k€ (contre 305k€ en 2014) et s'explique par le non rattachement des participations de 2014 ; quant au financement de la Caf, il augmente faiblement (+3%) pour s'établir à 1 665,5k€ et dépend des participations des familles.

RELATIONS INTERNATIONALES :

L'exécution du budget associé ressort à 116k€ contre 145k€ en 2014 tous chapitres confondus (chap011, chap65 et chap67), soit une baisse de 20%.

La ville a établi de nombreux partenariats entretenus au fil des ans avec les villes de Yen Bai (38,7k€), Dieuk (34,7k€), Hochdorf (échange collégiens - 14,4k€), Martorell (échange collégiens - 10,9k€), Victoria (8,2k€) et Pougne Hérisson (0,6k€).

RELATIONS PUBLIQUES :

L'exécution du budget associé s'inscrit en baisse (-16%) à 360k€ par rapport à l'an passé. Cette baisse touche principalement le chap011 (-10%) qui comprend les actions traditionnelles (fête communale, vœux de la municipalité, soirée du personnel, diverses cérémonies, réception des enseignants, bal des pompiers, journée de la femme, fête de la Libération, les planches, la Sainte Cécile, le défilé du carnaval ou encore le Noël de la solidarité...) et s'élève à 345k€ (contre 382k€ en 2014).

A ce budget s'ajoutent des dépenses au chap67 à hauteur de 14,7k€ pour le « casse-croûte gastronomique » contre 48,1k€ en 2014, cette baisse s'explique par un effort sur les coûts et par l'intégration de cette dégustation au marché campagnard donc une mutualisation des coûts.

Certaines actions procurent des recettes (5,7k€) auxquelles s'ajoutent des locations de salles pour 62,8k€ (contre 55,9k€ en 2014). Le total du financement procure une ressource de 68,5k€ en augmentation (+12%) par rapport à 2014.

RESTAURATION :

S'agissant de ce secteur, l'exécution progresse de 10% à 1 101k€. Cette progression s'explique par la hausse des achats des denrées alimentaires (+11% à 892k€) et des produits d'entretien et de nettoyage (+52% à 64,6k€). La hausse des achats de denrées alimentaires s'explique par une difficulté de suivi des achats et des stocks sur le premier semestre 2015 notamment, compte-tenu de la diminution des recettes de restauration (-4% à 590k€).

Cette progression des dépenses s'explique aussi par l'augmentation du poste d'entretien et des réparations du matériel de cuisine qui double passant de 25,7k€ à 49,2k€ et s'explique par la vétusté des équipements; augmentation des locations mobilières correspondant au transport frigorifique +16% à 46,1k€.

A noter la baisse des dépenses induites par le recours à AEF 94 (-40% à 30,7k€) pour l'emploi de personnel de cuisine.

Les ressources perçues (prestations livrées aux associations, subvention Onilait) s'établissent à 10,4k€ stables par rapport à 2014.

SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE :

L'exécution des dépenses s'établit à 185k€, très légère augmentation par rapport à 2014 (+2%) tous chapitres confondus. Les actions structurantes du service ont été reconduites : les ateliers (cirque pour 28,4k€, théâtre pour 1,2k€, hip hop pour 31,4k€), pour un total de 53,8k€ (contre 53,5k€ en 2014), auxquelles il convient d'ajouter la musique pour 1,2k€, les séjours collégiens pour 39,7k€, les séjours lycéens pour 10k€, les pôles collégiens, lycéens et jeunes adultes pour respectivement 9,7k€, 2,2k€, 11k€.

Les autres activités organisées par le service : la visite des institutions pour 1,5k€, les actions de prévention pour 15,5k€ (dont l'AERA et le CILDT), la fête des diplômés pour 2,5k€, les actions musicales pour 2,5k€, les actions de solidarité comprenant entre autres l'aide au permis de conduire pour 14,6k€, l'aide à la première installation pour 2,5k€, l'aide au projet jeune pour 8,4k€ (BAFA notamment) ou l'aide à la mutuelle étudiante pour 1,2k€.

La plupart des actions susvisées produit des recettes (participations des familles pour 42,4k€, financement de la Caf pour 52,9k€).

SPORTS :

Les actions développées par le service des sports s'inscrivent en baisse (-2%) à 81,8k€. Les actions structurantes ont été reconduites : boucles chevillaises (4,7k€), forum des sports (0,6k€), soirée des sportifs (10,5k€). A cela s'ajoutent les dépenses de maintenance des équipements sportifs à hauteur de 38k€ en baisse (-10%) par rapport à 2014 à 42,4k€ expliquant les économies réalisées.

Les recettes s'établissent à 105k€ (+34%) par rapport à 2014. Elles se répartissent entre la facturation aux usagers pour 75,9k€ (entrées à la piscine pour 39,3k€ et sauna pour 2,8k€, locations d'équipements sportifs - piscine, gymnases- pour 33,9k€). La ville a reçu une participation du Département pour les jeux du Val-de-Marne (2,1k€).

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE :

L'exécution des dépenses se poursuit en forte baisse (-35%) à hauteur de 19,6k€ contre 30,3k€ en 2014, il s'agit principalement du fonctionnement de la brigade équestre (-39%) qui s'élève donc à 12,1k€ contre 19,9k€ en 2014. Cette diminution s'explique par la réduction de la période de fonctionnement de la brigade équestre à 6 mois (du 1^{er} avril au 30 septembre).

AMENAGEMENT - HABITAT :

L'exécution des dépenses diminue (-15%) par rapport à 2014 pour s'établir à 62,6k€.

Cela s'explique par la baisse des contributions au SAF (bonifications des charges financières et fiscalité) qui s'élève à 0,5k€ contre 11,8k€ en 2014, liée à l'extinction du portefeuille d'actifs immobiliers géré par ce dernier.

En ce qui concerne le financement, la ville perçoit le produit de la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure) à hauteur de 213k€, en baisse (-9%) par rapport à 2014, ce qui s'explique par « l'installation » de la taxe provoquant chez certains contribuables la réduction voire le retrait de panneaux.

b°) Services supports :

COMMUNICATION :

L'exécution poursuit la baisse amorcée les années antérieures (-1%) pour un montant de 287,8k€ en 2015. Les actions sont parfaitement identifiées et anticipées améliorant ainsi leur exécution sur le plan budgétaire.

Les recettes ont fortement diminué (-28%) pour s'établir à 22,8k€ par rapport à 2014, cette baisse correspond à de moindre recettes sur la publicité, les annonceurs ayant été moins nombreux en 2015 notamment dans le guide des sports.

DOCUMENTATION / ARCHIVES :

L'enveloppe est constante 18,4k€ en 2015 comme en 2014. L'effort est maintenu sur les actions concernées principalement la gestion documentaire (abonnements, revues de presse et diffusion documentaires...) et l'archivage.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES :

Concernant le périmètre des services techniques, il comprend : le patrimoine bâti (37%), la voirie (12%), l'environnement (38%) (déchets (34%) et espaces verts (4%)) et la logistique. Concernant la logistique (12%), l'hygiène des locaux sort du périmètre des services techniques à partir de 2015.

L'exécution ressort donc logiquement en baisse (-7%) à 4 076k€ par rapport à 2014 (4 404k€ hygiène des locaux incluse).

Par ordre d'importance décroissante, l'ensemble des dépenses diminuent : le secteur de l'environnement (-3%) pour s'établir à 565k€, le patrimoine bâti (-6%) pour s'établir à 1 511k€, la logistique (-20%) pour s'établir à 500k€, la voirie (-1%) pour s'établir à 464k€.

La baisse des dépenses du secteur patrimoine bâti s'explique notamment par les économies réalisées sur les fluides (-14%) (l'eau pour 196k€, l'électricité pour 604k€, le gaz pour 25,5k€, la géothermie pour 310k€, le fioul pour 22,2k€), un transfert ayant été opéré vers la géothermie.

S'agissant du secteur environnement, la prestation de service déchets ressort à 1 405k€, soit une baisse de 6% par rapport à 2014, et s'explique par la diminution des lignes « collecte et traitement des OM » (786k€) et « redevance de tri » (581k€) respectivement de 9% et 3%. Il convient de rappeler que la prestation collecte par Veolia est forfaitaire et que le traitement des bennes de l'impasse du soleil et des événements communaux (occasionnel) est dépendante du tonnage ; de même que les redevances du SIEVD sont calculées sur la base du tonnage collecté. La diminution constatée sur ces dépenses résulte donc d'une diminution du tonnage traité en 2015 par rapport à 2014.

Les fortes économies réalisées dans le secteur logistique sont liées à la diminution des dépenses sur les postes « carburants » (-10%), notamment par une rationalisation de la gestion des véhicules en pool, ensuite le renouvellement du parc depuis 2013 entraîne une moindre consommation de carburant par les nouveaux véhicules et enfin la baisse du prix à la pompe, et par conséquent les postes « locations mobilières » et « maintenance » ont diminué respectivement de (-17%) et (-57%).

Le secteur déchets est le principal générateur de recettes des services techniques, elles progressent (+4%) pour s'élever à 2 104k€ et comprennent la redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères (+23%) pour 157k€, la TEOM (+1%) pour 1 832k€ et les aides Eco-emballages (+57%) pour 115k€.

FINANCES :

Le périmètre des finances couvre l'ensemble des dépenses de structures (affranchissement, télécoms, cotisations diverses, fiscalité, indemnités aux comptables et agents des Finances publiques...). Leur exécution s'est élevée à 337,3k€ (+18%) par rapport à 2014 notamment sous l'impulsion des insertions au BOAMP qui ont quasi-doublé (30k€) (en liaison avec le nombre de marchés passés ou repassés), ou encore de l'affranchissement qui a progressé de +20% à 95k€.

Le chap65 a été exécuté à hauteur de 2 627,4k€, il regroupe le contingent incendie (300k€), l'ensemble des subventions versées aux associations de la ville tous secteurs confondus (2 314k€), exceptées les subventions versées au CCAS, à la Caisse Des Ecoles et aux coopératives scolaires ainsi que les subventions des relations internationales traitées dans leur budget respectif.

Figurent également dans le champ du service, les charges financières (959k€) (cf. supra) et les charges exceptionnelles (493k€) intégrant principalement les subventions exceptionnelles tous secteurs confondus (116k€) sauf les subventions entrant dans le périmètre de l'action sociale (14k€).

Quant aux recettes, outre celles qui ont un caractère accessoire comme la récupération de 54,9k€ de TVA et les refacturations aux associations des personnels de la ville détachés au Théâtre ou au COS pour 209k€, figurent toutes les recettes structurantes (impôts et taxes – chap73, dotations et participations – chap74, autres produits de gestion courante – chap75, produits financiers – chap76, produits exceptionnels – chap77).

La fiscalité directe dégage une ressource globale de 27 634k€ et se répartit ainsi :

- Taxe d'habitation : 4 975k€
- Foncier bâti : 8 267k€
- Foncier non bâti et taxe additionnelle : 12k€
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 7 820k€
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : 6 276k€
- Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux : 143k€
- Taxe sur les surfaces commerciales (Taxcom) : 21k€

A cela s'ajoutent les rôles supplémentaires pour 120k€ pour la taxe d'habitation.

La taxe sur les pylônes (66k€), la taxe sur l'électricité (348k€), la taxe de séjour (100k€) et la taxe additionnelle sur les droits de mutation (537k€) complètent le financement pour le porter à 28 685k€.

Si l'on rajoute la TOEM (périmètre déchets), la TLPE (périmètre urbanisme) et les droits de voirie (3k€), on obtient le montant du chapitre 73 (impôts et taxes) de 30 733k€ (toutes taxes et périmètres confondus).

La composante « dotations et participations » ressort à 7 429k€ et se répartit ainsi :

- DGF : 7 000k€
- DSU : 81k€
- Autres (dont compensations diverses) : 348k€

Les autres recettes (redevance d'occupation du domaine public pour 104k€), les produits financiers pour 53k€ et les produits exceptionnels pour 699k€ complètent le financement global.

INFORMATIQUE :

L'exécution des dépenses, inscrites uniquement au chap011, s'établit à 136k€ en baisse (-12%) par rapport à 2014. Les dépenses concernent principalement les prestations liées aux logiciels utilisés par la collectivité pour 11,6k€ (contre 10,5k€ en 2014), la fourniture d'équipements pour 3,8k€ (contre 6,6k€ en 2014) et la maintenance des applicatifs métiers, principal poste de dépenses (87%) pour 117,9k€ (contre 114,2k€).

PERSONNEL :

Les dépenses augmentent de 10% sur le chap011 pour s'établir à 181k€ et concernent les vêtements de travail (26,4k€ contre 25,3k€ en 2014), les versements aux organismes de formation (46,4k€ contre 28,7k€ en 2014), les frais d'annonces et d'insertion pour le recrutement de nouveaux agents (33,2k€ contre 31k€ en 2014) et les cotisations diverses, dont les versements au centre de gestion interdépartemental (17,2k€ contre 12,3k€ en 2014).

Enfin les dépenses inscrites au chap67 pour 75,4k€ concernent la rémunération du cabinet CTR sur les économies réalisées sur le paiement des charges sociales des aides ménagères.

SERVICE JURIDIQUE :

Le service fait régulièrement appel à un cabinet d'avocats. Ces prestations 35,6k€ en 2015 (contre 29,2k€ en 2014), ces consultations variant selon les impératifs juridiques du moment.

3°) L'INVESTISSEMENT :

A/ Les dépenses réelles d'investissement :

Sur l'exercice 2015, les dépenses réelles d'investissements ont été divisées par 2 par rapport à 2014 pour s'établir à 7 407k€ (contre 14 112k€ en 2014).

a/ Immobilisations incorporelles (études et logiciels et autres immobilisations incorporelles) :

crédits ouverts (BP2015+DM2015+Reports 2014)	300k€
mandats émis	140k€
reports 2015	159k€

Cette ligne budgétaire comprend les études réalisées par les services techniques (DST), l'informatique, l'urbanisme et aux acquisitions incorporelles comme les fonds de commerce ainsi que les achats de licences liées aux logiciels.

En 2015, ces dépenses ont concerné des études pour les services techniques, pour l'urbanisme sur le cœur de ville et l'acquisition des locaux commerciaux et pour l'informatique des opérations de migration Citrix suite à l'installation d'un nouveau serveur de de messagerie, l'acquisition d'un logiciel de gestion des formalités administratives pour le service état civil, le renouvellement des licences civitas GF et RH, la mise à jour des logiciels d'infrastructure (licences Windows, MS Office 2013...).

b/ Subventions d'équipement versées :

crédits ouverts (BP2015+DM2015+Reports 2014)	472k€
mandats émis	199k€
reports 2015	273k€

Ces dépenses concernent le contingent incendie, la contribution 2015 à l'EPA ORSA pour les travaux d'ingénierie stratégique (61k€), les surcharges foncières sur la ZAC Petit Leroy (lot 18 pour 107k€), une subvention versée au COS pour la mise en place d'un logiciel de gestion et une billetterie en ligne (4,5k€).

c/ Immobilisations corporelles :

crédits ouverts (BP2015+DM2015+Reports 2014)	2 995k€
mandats émis	1 248k€
reports 2015	1 747k€

Cette ligne budgétaire intègre les acquisitions de biens immobiliers et mobiliers (petits équipements, fournitures, mobilier de bureau, ordinateurs, véhicules et outillages divers) et les travaux réalisés dans l'année, contrairement aux opérations dites pluriannuelles (cf. infra).

Ont ainsi été acquis sur l'exercice 2015, des biens immobiliers (246 avenue de Stalingrad) pour 153k€ ; des travaux d'entretien et de réparation ont été réalisés dans les écoles maternelles (Salvador Allende, Gilbert Collet, Pierre et Marie Curie, Paul Bert) pour 165k€, dans les écoles primaires (Pasteur, Paul Bert, Pierre et Marie Curie,...) pour 40,4k€, dans les gymnases pour 65,1k€, dans les bâtiments communaux pour 147k€, dans les conservatoires pour 5k€, dans la médiathèque pour 39,1k€, dans le Foyer des Anciens pour 8,5k€, dans le Centre de loisirs pour 4k€, dans les crèches pour 59,9k€ ; des travaux sur les réseaux ont été réalisés pour 230k€ (chauffage) ; des petits équipements ont été achetés : des bacs et des composteurs pour le traitement des déchets pour 26k€ ; des panneaux de signalisation et du mobilier urbain ont été acquis pour 46,1k€ ; du matériel pour les véhicules de transport ont été acquis pour 41k€ ; l'installation de la fibre optique a été poursuivie pour 10,9k€ ; l'acquisition et l'installation d'un nouveau serveur de messagerie ont été réalisées pour 47,8k€ ; une tablette et des instruments ont acheté pour le conservatoire de musique et danse pour 1,9k€.

Du mobilier a été acheté pour les écoles primaires : 31,9k€, pour les offices : 14,8k€, pour le Centre de loisirs pour 4,8k€, pour le conservatoire des arts plastiques pour 2k€.

Divers équipements ont été renouvelés : outillage pour le CTM (45k€), remplacement du vidéoprojecteur, de l'écran en salle des conférences et matériel pour les événements communaux (6,3k€), gilets de protection et équipement radio pour les ASPV de la ville (13,4k€), électro-ménager, et structure de jeux pour les crèches (35,5k€).

Des travaux de signalisation, de marquage au sol ont été réalisés dans les écoles pour 10k€. Du matériel pour la cuisine a été acquis pour 21,8k€ ainsi que pour les expositions des arts plastiques pour 8k€. Enfin du matériel a été acquis pour les défibrillateurs pour 2,2k€.

d/ Immobilisations en cours (ou travaux) :

crédits ouverts (BP2015+DM2015+Reports 2014)	7 159k€
mandats émis	3 563k€
reports 2015	3 382k€

Sont listées ici les dépenses qui concernent les opérations majeures inscrites au plan pluriannuel d'investissement (PPI) :

PPI réalisé en 2015	Crédits ouverts (BP 2015+reports 2014+DM)	Mandats émis	Restes à réaliser 2015
1 / Réaménagement rue des jardins	2 383 769	2 193 510	232 408
2 / Piscine	924 448	107 210	700 000
3 / Centre de loisirs Pablo Neruda	750 931	235 037	475 544
4 / Rez de chaussée hôtel de ville	262 322	87 540	50 000
5 / Conservatoire de musique et danse	125 295	8 938	123 205
6 / Crèche Anatole France	115 300	0	93 600
7 / Travaux de mise en accessibilité	100 000	21 534	78 466
8 / Classes Collet	63 907	2 460	63 067
9 / Accessibilité diag	60 000	24 528	35 472
10 / Théâtre	54 648	14 149	28 408
11 / Rue de Verdun	50 000	12 801	42 193
12 / Ferme du saut du loup	28 764	10 907	23 336
13 / Offices allende	37 545	10 575	26 970
14 / Maison du conte	8 831	111 689	189 360
15 / Parc des sports	5 807	3 162	2 645
Total	4 971 567	2 844 041	2 164 674

e/ Emprunts et dettes assimilées :

La ville a amorti 2 219k€ au titre du remboursement en capital.

f/ Autres immobilisations financières :

crédits ouverts (BP2015+DM2015+Reports 2014)	95k€
mandats émis	20k€
reports 2015	10k€

Fonds de roulement de la Maison du conte pour 20k€.

B/ Le financement des dépenses réelles d'investissement :

Les recettes réelles s'analysent comme suit :

- Le FCTVA 2015 pour 1 342k€ conséquence du niveau élevé d'investissement 2014 en matière de dépenses d'équipement éligibles réalisées et accessoirement du relèvement du taux dans la loi de finances pour 2015 de 15,761% à 16,404% ;

- La taxe d'aménagement encaissée pour 131k€ ;
- La dotation départementale globalisée d'investissement pour 45k€ ;
- L'excédent capitalisé pour 3 063k€ (prélevé sur le résultat de clôture 2014 pour répondre au besoin d'investissement de la même période) ;
- La subvention perçue de la Région pour la création de la ludothèque au Centre de loisirs pour 10,4k€ ;
- La subvention perçue de la Région pour la liaison verte avenue du Général Leclerc pour 170k€ ;
- La subvention perçue du Cinémascop pour l'équipement numérique pour 5,5k€ ;
- La subvention perçue de la Caf du Val-de-Marne pour l'ALSH élémentaire Petit Leroy pour 561k€ ;
- La subvention perçue de la Caf du Val-de-Marne pour l'espace collégiens pour 330k€ ;
- Les amendes de police pour 19k€ ;

⇒ Ces éléments portent le total des chap13 et chap138 à 1 095k€

- Le débouclage des fonds de roulement pour 30k€ (dont celui de la Maison du Conte pour 20k€) ;
- Le recours à l'emprunt pour 3 240k€ ;
- L'autofinancement pour le solde.

Vu,
La Directrice générale des services.